

Le paradis perdu de La Poste

Colère et stupéfaction. La Poste fermera quinze centres de tri et supprimera 3500 emplois. L'entreprise, contrôlée par la Confédération, se conduit comme une froide multinationale à la recherche de rentabilité. Et bien oui! Ainsi le veulent les lois votées il y a cinq ans par le Parlement fédéral. La Poste a pour seul mandat de fournir un service suffisant d'envoi et de paiement dans tout le pays. Elle doit équilibrer ses comptes et dégager des réserves pour financer ses investissements.

Les régies d'État, créées au XIX^e siècle, étaient tout autre chose. Avec l'armée, les PTT et les CFF, elles sont devenues le symbole de la nation. Leurs directeurs régionaux faisaient partie des notables. On leur attribuait un rôle économique central. Face aux aléas de la conjoncture, les entreprises d'État garantissaient une stabilité de l'emploi. Elles corrigeaient les mouvements centralisateurs du marché par une présence appuyée dans les régions périphériques. La révolution des télécommunications et l'ouverture des marchés ont tout changé. La Poste était traditionnellement renflouée par les bénéfices du téléphone. Laissée seule, elle est contrainte de trouver une rentabilité. Au prix, s'il le faut, d'une rigoureuse centralisation. La loi le lui permet. La sauvegarde de l'emploi ne fait pas partie du mandat de La Poste. 3 500 emplois seront donc supprimés en cinq ans. Moritz Leuenberger s'est engagé à éviter tout licenciement. C'est équitable. On les a évités lors du sévère «dégraissage» des services de l'armée

qui n'a pas, il faut le reconnaître, soulevé la même émotion que celui de La Poste. Le Conseiller fédéral socialiste ne veut pas aller au-delà. Le Conseil d'administration est maître, comme le dit la loi, de prendre les mesures propres à satisfaire aux exigences de l'économie d'entreprises. Ces exigences semblent universelles. A Paris, la centralisation projetée du tri postal vient d'entraîner une grève.

L'alternative existe. Renoncer d'abord à s'aligner sur l'Europe et refuser d'abaisser le poids des envois couverts par le monopole. Ce ne serait qu'un répit car les nouvelles technologies révolutionnent les entreprises de services. Il faudrait alors changer la loi, donner à La Poste un mandat plus large, de décentralisation et de sauvegarde de l'emploi, mais accepter aussi de couvrir les déficits, de verser des paiements directs comme pour les agriculteurs. Retrouver le paradis, mais en payer le prix.

On pourrait aussi s'interroger sur une politique de décentralisation économique plus volontariste de la Confédération, faite d'incitations fiscales, d'aide aux investissements pour l'implantation d'entreprises privées et de délocalisations des services de l'administration. AT

La Poste était traditionnellement renflouée par les bénéfices du téléphone. Laissée seule, elle est contrainte de trouver une rentabilité. Au prix, s'il le faut, d'une rigoureuse centralisation.

Sommaire

Secret bancaire: La force paralysante d'un mythe (p. 2)

Succession de Ruth Dreifuss: Des critères douteux (p. 3)

Expo.02: L'éternel retour de l'Expo (p. 4)

Expo.02: Le langage contre l'incertitude (p. 5)

Canton de Vaud: Les prolongements du métro lausannois (p. 6)

Revue: Apprendre à connaître (p. 7)

La force paralysante d'un mythe

Le secret bancaire, à l'instar de la neutralité, risque d'être un obstacle à la volonté d'ouverture de la Suisse. Considéré comme non négociable, il doit pourtant devenir l'instrument d'un projet politique par delà les blocages dogmatiques.

Après avoir usé et abusé de ce principe à toute occasion et des décennies durant, les autorités ont vu l'attachement à la neutralité faire obstacle à leur volonté, tardive, d'ouverture de la Suisse: le rapprochement avec l'Europe et l'adhésion à l'ONU. L'opinion publique avait intériorisé la neutralité à un point tel que la seule évocation de sa violation suffisait à déclencher un réflexe de repli.

Le secret bancaire risque bien de nous jouer le même tour. La position rigide du Conseil fédéral, dans le cadre des nouvelles négociations bilatérales avec Bruxelles, fait du secret bancaire une condition de survie nationale. L'UDC, qui préconise d'ancrer ce secret dans la Constitution, l'a bien compris. Dans cette perspective, l'intérêt du secteur bancaire se confond avec celui du pays tout entier. Et le jour où il faudra ramener l'étendue de ce secret à sa juste dimension, le peuple se cabrera.

Or comme le rappelle Jean-Pierre Ghelfi dans *L'Événement syndical* (23 octobre 2002), l'échec des bilatérales bis aurait

de graves conséquences pour plusieurs branches économiques qui pèsent plus lourd que la seule gestion de fortune. En particulier l'industrie alimentaire attend avec impatience de pouvoir accéder librement aux marchés de l'Union européenne. De manière générale, la cherté du franc suisse résulte d'un secteur financier surdimensionné et pénalise lourdement nos exportations et notre tourisme, comme d'ailleurs les consommateurs helvétiques.

Entre fraude et évasion fiscales

Il est donc temps de briser le mythe de l'intangibilité du secret bancaire et de considérer ce dernier comme un simple instrument au service d'un projet politique.

Dans une interview au *Tages Anzeiger* (7 octobre 2003), l'ancien délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux Philippe Lévy souligne qu'il n'est pas question de supprimer l'article 47 de la Loi sur les banques portant sur le secret bancaire. Dans sa fonction première, à sa-

voir la protection de la sphère privée, il n'est pas contesté par Bruxelles. La distinction faite par la Suisse, inconnue de ses partenaires européens, entre l'évasion et la fraude fiscales est le nœud du problème. L'évasion n'est pas pénalement répréhensible en Suisse et n'autorise donc pas la levée du secret bancaire.

A terme cette distinction n'est pas tenable. Celui qui place son argent en Suisse pour échapper, au fisc de son pays, agit consciemment et non par erreur ou omission. Il s'agit donc bien d'une fraude. D'ailleurs la jurisprudence des tribunaux helvétiques évolue dans ce sens. Et l'accord passé avec les Etats-Unis en matière d'entraide judiciaire, qui écorne le secret bancaire, n'a pas fait de vagues.

En déclarant *urbi et orbi* que celui-ci n'est pas négociable, Kaspar Villiger a mis la Suisse dans une position difficile. Toute concession faite à l'Union européenne apparaîtra comme le résultat d'une intolérable pression, une situation peu propice à l'acceptation populaire des accords bilatéraux bis. *jd*

LAMal

Echec à la liberté de contracter

C'est une décision sage qu'a prise la commission du Conseil national de ne pas donner aux caisses la liberté de choisir les prestations de soins et les médecins avec qui elles veulent travailler en les soumettant non seulement à la surveillance, mais encore à la concurrence.

Ce droit donné aux assurances aurait été une atteinte grave à la liberté, fondamentale, du patient de choisir son médecin et le pouvoir considérable concédé aux caisses l'aurait été à

des organisations dépourvues de la légitimité pour l'exercer.

En revanche il serait judicieux qu'un contrat type passé avec les médecins précise la déontologie à respecter et qu'il puisse servir de base pour réprimer les abus, s'ils sont expressément définis et si les instances de jugement offrent les garanties d'impartialité requises.

Reste au plénum à confirmer la position de sa commission. *ag*

Des critères douteux

Sans hésiter, avant même que des candidatures soient annoncées, les socialistes ont posé leur exigence: seule une femme est apte à succéder à Ruth Dreifuss. La revendication paraît légitime tant que la présence féminine au gouvernement n'est pas suffisamment inscrite dans la pratique. Mais en même temps cette revendication pêche par maladresse: le Parlement n'apprécie guère d'être mis sous pression; il l'a prouvé à plus d'une reprise. C'est donc la qualité de la candidate qui doit convaincre au premier chef. A terme il faudra d'ailleurs bien admettre une sous-représentation temporaire des femmes, pour autant qu'une sur-représentation apparaisse comme naturelle si les conditions

sont réunies. Car à vouloir instaurer un automatisme de succession lié au sexe - une femme remplace une femme - on risque de restreindre encore un éventail de choix déjà bien appauvri par les conditions partisans, linguistiques et régionales.

Compétences et forte personnalité

A cette première exigence, le candidat Jean Studer en a ajouté une autre: la succession de Ruth Dreifuss appartient de droit à la Suisse romande. C'est vrai que la Suisse italophone n'est pas représentée en permanence au Conseil fédéral. Mais le temps n'est-il pas venu d'intégrer un Tessin qui se sent mal aimé de la Suisse et qui trop souvent vote selon les consignes

de l'UDC? Voilà un critère de poids.

Cette revendication romande cache mal le sentiment de n'être pas pleinement représenté par le fribourgeois Joseph Deiss. Elle vise aussi à écarter de la course la conseillère d'Etat Ruth Lüthy, fribourgeoise elle aussi, mais d'origine alémanique. Cet «ethnisme» cantonal est détestable. La Suisse moderne connaît une forte mobilité géographique et l'exigence de racines locales anciennes confine au ridicule. Ruth Lüthy, par son expérience gouvernementale et sa forte personnalité - voilà un autre critère de poids -, surpasse clairement ses rivaux. Est-ce la raison pour laquelle ses adversaires sont condamnés à ne lui trouver qu'un défaut d'origine? *jd*

Coûts de la santé

Mieux gérer les soins

Le modèle du médecin de famille présenté dans *Domaine Public* n° 1534 se révèle adéquat dans les centres urbains. Par contre, dans les régions rurales, il recèle un faible potentiel d'économies: plus qu'en ville, les patients nouent une relation privilégiée avec leur médecin et n'ont pas pour habitude de consulter tous azimuts. C'est pourquoi les caisses ont tendance à abandonner ce modèle.

Le HMO, par contre, connaît un développement réjouissant. Dans ce modèle d'organisation, le patient s'en remet à un cabinet de groupe réunissant généralistes et spécialistes rétribués de manière forfaitaire. Ceux-ci, contrairement aux médecins de ville, n'ont donc aucune incitation à augmenter et maximiser le nombre de prestations déli-

vrées. Le cabinet dispose d'une enveloppe financière globale qui doit couvrir l'ensemble des coûts de traitement, à l'exception des cas lourds pris en charge par un fonds spécial. On estime à 15% la réduction des coûts imputable à ce système.

Une meilleure gestion des soins, une expérience décennale le prouve, contribue à atténuer les coûts de la santé tout en améliorant la qualité des prestations. Cette piste devrait intéresser le Parlement, trop exclusivement tenté par des solutions brutales telle la suppression de l'obligation de contracter faite aux caisses ou le gel, voire la réduction, du nombre des prestations garanties par l'assurance de base. Des solutions dont on n'a pas pris la mesure des effets négatifs potentiels. *jd*

Transports

La route au dépens du rail

Un an après la catastrophe du Gotthard, la commission des transports du Conseil national a pris une décision malheureuse. Le Conseil fédéral, pour contrer l'initiative *Avanti* qui préconise notamment le percement d'un deuxième tunnel, veut en priorité désengorger le trafic d'agglomération¹. Les commissaires y ont ajouté le doublement du tunnel du Gotthard, s'alignant ainsi purement et simplement sur la position des milieux routiers. Autant dire que le contre-projet à l'initiative *Avanti* n'en est plus un car il a perdu son caractère alternatif.

La Suisse, en décidant la construction des nouvelles transversales alpines (NLFA), a consenti un effort financier considérable. Ce faisant, elle a manifesté sa volonté de trans-

férenter une partie importante du transport des marchandises de la route au rail, conformément à la volonté populaire exprimée lors de la votation sur l'initiative des Alpes. La décision de doublement du Gotthard contredit cette volonté. Si elle est confirmée par le Parlement, puis par le peuple, elle rendra inopérants les investissements effectués dans les NLFA.

Cette décision constitue par ailleurs un signal négatif pour l'Italie qui peine déjà à améliorer son infrastructure ferroviaire dans la perspective de ce transfert: si la Suisse se déclare prête à développer son réseau routier à travers les Alpes, pourquoi notre voisin se préparerait-il au transfert des marchandises sur le rail? *jd*

¹ Voir *DP* n° 1476, 1483, 1517

A la fermeture de l'exposition nationale de Lausanne en 1964, *Domaine Public* avait tiré un bilan critique de la manifestation. Nous avons décidé de reprendre les arguments de l'époque et de les appliquer à l'examen d'Expo.02.

L'éternel retour de l'Expo

Point par point, voilà comment d'une exposition nationale à une autre on prépare la suivante entre mémoire et oubli. Et si l'histoire se répète, c'est pour faire échec au temps qui passe et à l'éphémère qui rouille les hommes et les choses.

Genèse

L'Exposition nationale fut conçue par les autorités vaudoises unanimes nous apprend *Domaine Public* en 1964. D'ailleurs les dites autorités semblent être au nombre de trois : le Conseil d'État bien sûr, la municipalité de Lausanne évidemment, mais aussi le Comptoir suisse, axe central de l'économie vaudoise de l'époque. D'ailleurs le Comptoir proposait d'accueillir l'expo agricole avec un téléphérique allant de Vidy à Beaulieu en survolant toute la ville.

Quelques-uns des fondateurs de *DP* furent impliqués dans un projet alternatif : réaliser un aménagement urbain modèle avec une cité idéale construite entre Bussigny et Lausanne en faisant appel à Le Corbusier. Doit-on regretter l'absence d'un Chandigarh vaudois ? On retrouve là une idée force de l'époque, la mystique de l'aménagement du territoire, qui amena toute une vague de fringants universitaires à rallier l'État et à diffuser la bonne parole dans les campagnes. Par une étrange ironie, Expo.02 porta à sa tête la responsable du service de l'aménagement de l'état de Vaud, Nelly Wenger, succes-

seur lointain des *missi dominici* des années soixante.

La différence entre 1964 et 2002 éclate dans cette genèse. Pas d'oppositions à l'époque, mais des propositions alternatives, la conviction aussi que l'exposition allait rapporter de l'argent à l'image de la *Landi* de 1939, avec une période suffisamment longue entre la conception de 1955 et l'ouverture en 1964 pour que tout



soit bien préparé et planifié, contrairement à la précipitation d'Expo.02 même si, en définitive, le Comptoir suisse ne fut pas retenu en 1964 !

Critique

Etranges similitudes aussi. *DP* nous apprend qu'en 1964 la presse ne s'attachait guère au fond, mais se préoccupait surtout des tenues du chef de gare du monorail et des chapeaux des hôtes. On rappellera, en opinant du chef, que la *top model*, comme on ne disait pas encore, qui présenta la coiffe célèbre n'est autre que l'actuelle conseillère aux États vaudoise Christiane Langenberger.

La presse quotidienne n'a donc pas varié dans ses intérêts en trente-huit ans, si ce n'est que les Romands de l'époque regardaient les Allemaniques avec une méfiance qui n'existait pas dans les queues d'Expo.02. Ainsi la *Tribune de Lausanne* du 5 juillet 1964, l'ancêtre du *Matin*, accusa dans un éditorial nos compatriotes d'outre-Sarine de bouder l'Exposition de 64.

A l'inverse, Expo.02 semble avoir jeté des ponts de *bratwurst* sur le *röstigraben* en mettant fin à la fâcherie des années quatre-vingt-dix.

L'Exposition de 64 appartient à une période où règne dans le canton de Vaud un brave paternalisme démocratique. Les critiques sont perçues comme de la malveillance. Les réactions sont affectives. Comme en 2002, la radio et la télévision font œuvre de propagande et comme l'écrit *Domaine Public* « elles n'ont pas cessé de multiplier les appels, les louanges, le racolage ». On pourrait reprendre cette phrase mot pour mot trente-huit ans plus tard.

Bilan

En 1964, l'Exposition vise l'avenir. Les mots d'ordre sont à l'amélioration de la formation, la lutte contre la pollution, l'aménagement du territoire (encore lui !) et la nécessité d'exporter ! En 2002, on le sait, l'Expo n'a pas de slogan, ne connaît ni avenir, ni passé, rien d'autre qu'un éternel présent. On est passé de la raison à la sensation, du pays à l'individu, de la réflexion au plaisir.

Le passage en revue des pavillons opéré par *Domaine Public* n'évoque plus grand chose pour l'adolescent que nous étions. Des noms surprennent comme celui de Liebermann, grand directeur de l'Opéra de Paris dans les années soixante-dix, dont nous ignorions qu'il avait sévi à l'Exposition de 64. La voie suisse, les films de Henry Brandt... On peut se poser une question identique pour Expo.02. Dans trente-huit ans, qu'en restera-t-il dans l'esprit des adolescents d'aujourd'hui ? Un vague souvenir du monolithe ?

Le modernisme architectural de l'Exposition de 64 est souligné. C'est sans doute le grand point commun avec 2002. Dans nos souvenirs et en revoyant maquettes et photos, elle « tient le coup » face à sa descendante. Les Lausannois qui fréquentent le théâtre de Vidy peuvent en témoigner.

Nos descendants iront voir Expo.02 au bord du Bodensee et *Domaine Public* s'interrogera gravement sur l'absence de toute référence à l'Europe dans les pavillons disséminés entre Kreuzlingen et Romanshorn. *jj*

Le sens des deux événements, l'ancien et le récent, se dégage avec force. Au delà des ressemblances troublantes, c'est la Suisse qui a changé. Expo.02 a représenté de façon caricaturale, sinon dramatique, l'écart entre deux époques.

Le langage contre l'incertitude

En 1964 : «Le langage choisi par l'Expo offre à nos yeux trois caractéristiques : symbolisme poussé, affirmations didactiques, pari architectural moderniste». Le symbolisme souffrait à l'époque d'une trop grande abstraction. Il ne renseignait pas sur la réalité nationale. Le concret manquait à l'appel. C'est-à-dire un regard franc et direct sur les conditions et les moyens de vie dans le pays. Expo.02 n'a pas échappé à l'abstraction. Elle a été une parenthèse, heureuse, mais mensongère. Un espace bâti et animé à l'écart de la société réelle. Les arteplages, leurs emplacements sur les rives des trois lacs, n'incarnent-ils pas géographiquement la séparation, malgré les ponts et les jetées ? En marge de la vraie vie, elle a été une exception. La Suisse de l'Expo n'a pas été celle des institutions, de l'économie, du travail, de l'insécurité, des fermetures. En tout cas pas dans leur version habituelle. C'était un autre pays, en miniature, fourmillant d'idées, d'humour, de rencontres, de joie de vivre, de métissages : exaltant. En deux mots différents et multiples. Une occasion d'expériences et d'évasions. Souple comme les roseaux de Neuchâtel ; évanescents comme le nuage d'Yverdon. Le symbolisme a glissé vers l'allégorie. Il a embrassé la nature humaine. Et ces valeurs incontestables qui assurent un consensus minimum et un prétexte à loisir.

La réalité masquée

En 1964 : «Que de slogans ; que de leçons ; que de sérieux.

Alors que dans son allure générale, l'Exposition est sans pédanterie, les slogans révèlent une curieuse pesanteur et une sérieuse absence d'humour». Expo.02 a voulu se défaire du didactisme en faveur d'un seul refrain répété à l'envie : il n'y a pas de message. La formule n'a pas craint le paradoxe, déclenchant une boulimie sémantique sans précédents. Il aura fallu expliquer, nuancer, commenter afin que le sens soit clair : inutile de chercher une signification, à chacun de fabriquer la sienne, de l'éprouver ou d'en rire. Chassé par la porte, le didactisme est revenu par la fenêtre. En pire, car refoulé, donc encore plus insupportable. La figure de Nelly Wenger a été emblématique. Objet d'amour et de haine, elle a catalysé les sentiments contradictoires. Icône charnelle de la mosaïque du pays. Exemple de la personnalisation outrancière du pouvoir un temps anonyme ou plus collégial, elle a proclamé le règne de l'éphémère et de l'échange. C'est le contraire qu'elle a représenté : toujours là, martelant ses convictions, sourde à toute réplique.

En 1964 : «Ce langage qui fait la leçon... élude la réalité : il la masque (...) on peut dire que le contenant a été pensé avant le contenu». L'architecture de l'exposition était résolument moderne. Toutefois, elle sonnait creux. A l'image aujourd'hui des tours biennoises. Ou de la beauté irritante du monolithe de Morat. Expo.02 a été sur ce plan la digne héritière de son aînée. L'audace superflue de la forme a primé sur la né-

cessité d'une interrogation périlleuse et douloureuse pour les Suisses et la Suisse.

Un questionnement rigoureux et sévère aurait pu ébranler la belle unanimité - ces taux de satisfaction à vous faire pâlir d'envie - ou gâcher la fête tout simplement. Finalement, les langages de deux expositions ont dévoilé les réticences éternelles de la Suisse face à elle-même. Ce même refus d'explorer son identité, loin des généralités bien intentionnées et des catéchismes scolaires.

Le diktat de l'éphémère

Tout doit disparaître, a enjoint la direction. C'est bel et bien l'enjeu d'Expo.02. De contrainte urbanistique à impératif publicitaire, la disparition annoncée est une chance de penser ce sens tant redouté, dégage de la présence encombrante de l'événement. Et de s'apercevoir que les analogies formelles n'ont pas le dernier mot : quelque chose a changé en trente-huit ans.

Si le langage de 1964 ne voulait pas dire le réel, celui de 2002 a négocié sa liquidation. Si le destin du questionnaire de Gulliver a été la caricature de ce refus de s'interroger, les tiraillements sur la conservation des pavillons voués à la destruction ont été les témoins de cette volonté de pactiser avec l'incertitude. Le patrimoine, sa permanence ou son enrichissement, n'était plus au centre du réel, ni de la Suisse. L'exposition de Lausanne s'était déroulée dans un univers stable, connu, dont on pouvait faire l'inventaire : tant pis si on ne disait pas tout.

On pouvait compter sur son développement, l'espoir d'une croissance ou d'une transcendance : le capital ou Dieu. En réalité, ce qui reste aujourd'hui, à part l'aménagement durable des rives du lac, ce sont des fontaines, un théâtre et des pyramides dont on va bientôt ignorer l'origine. A son tour, Expo.02 a vécu l'instabilité, le mouvement et la multiplicité. On ne comptait plus - d'où une certaine désinvolture financière que contredit le dénombrement obsessionnel des visiteurs - on savourait dans une logique d'appareil jetable et d'apocalypse prochaine (si *Swissair* fout le camp tout fout le camp). On n'a pas cumulé, on est passé d'une expérience à une autre. La Suisse vacillait et vacille toujours. Son identité s'éparpille. Comment l'interroger, si elle n'existe pas ? Il ne s'agissait pas de cacher, d'occulter. Mais de trouver un langage qui stoppe l'hémorragie. Il devait fournir les outils pour contrecarrer l'absence d'une définition univoque, du message qui a fait défaut. Voilà pourquoi, à l'encontre de la critique du contenant dépourvu de contenu, Expo.02 a articulé un alphabet, foisonnant de signes, stéréotypes, images de la Suisse d'aujourd'hui soustraites à la complexité désespérante du quotidien. Elle est devenue alors un havre de paix, le lieu d'une recomposition virtuelle de la confusion ; un chantier, selon le mot de sa directrice. Un *Lego* apaisant. Ouvert à l'imaginaire de tout un chacun. Expatrié dans une scénographie hollywoodienne, belle et impossible persiflant la mort. *md*

Les prolongements du métro lausannois

La construction de la nouvelle ligne du métro à Lausanne est un investissement qui va dynamiser tout son arrière-pays.

L'investissement des collectivités publiques, et plus particulièrement du canton, pour créer un métro rapide entre Ouchy et Epalinges (M2) est l'investissement le plus lourd et aussi le plus spectaculaire de la décennie. Les opposants font état de la situation financière du canton qui n'est pas véritablement assainie et de la taille modeste de Lausanne, car la solution métro, c'est-à-dire souterraine, ne serait requise que pour des cités comptant au moins un million d'habitants. La réponse des partisans est fondée. D'une part il est évident que le canton investit trop peu pour son équipement et sa dynamique en souffre; d'autre part la topographie lausannoise oblige les transports de surface à suivre les détours des rues principales d'où, sur l'axe perpendiculaire, une lente progression en lacets urbains. Un des avantages du métro, moins spectaculaire que le gain de temps de la ligne directe souterraine mais essen-

tiel, sera de rendre possible la réorganisation des lignes de trolleybus, notamment en desserrant le nœud de la place Saint-François.

Le centre et la périphérie

Mais le financement du métro réveille un sujet sensible: celui des rapports du canton avec sa capitale. (La nouvelle Constitution vaudoise a décerné ce titre à Lausanne, qui n'était jusqu'ici que le «chef-lieu» du canton). Tout le Nord se sent frustré par la prédominance du bassin lémanique; et les riverains du Léman de Vevey-Montreux à Nyon tiennent à affirmer, face à Lausanne, leur créativité et leur capacité de concurrence. Oubliant les charges importantes du canton en faveur des lignes ferroviaires secondaires, les régions vaudoises entonnent volontiers le refrain: il n'y en a que pour Lausanne.

L'argumentation des partisans du M2 relève, sur un plan pratique, que tous les ha-

bitants du canton gagneront de précieuses minutes chaque fois qu'ils viendront à Lausanne pour se rendre, par exemple, au CHUV (Centre Hospitalier Universitaire). Mais le minutage ne répond que partiellement à l'objection. Il ne faut pas craindre d'affirmer que «ce qui est bon pour Lausanne est bon pour le canton». La dynamique lémanique est faite de deux pôles Lausanne et Genève. Or Lausanne, sur la balance de l'attractivité, est un poids plus léger. Contrairement à Genève - sans arrière-pays - elle est le pivot d'un développement dynamique rayonnant notamment sur des régions qui disposent à la fois d'espace et de cités offrant de bonnes structures de services.

Le métro s'arrêtera à Epalinges, mais il peut avoir des prolongements, non pas ferroviaires mais économiques jusqu'à Yverdon, Echallens ou Moudon. En ce sens il a un intérêt qui dépasse les seuls besoins des transports lausannois. *ag*

Tour de Suisse

Les fonctionnaires du canton de Berne manifesteront le vendredi 1^{er} novembre «Gegen die Demontage des Service public» en allemand et «Contre le démantèlement du service public» en français. La traduction est impeccable mais qui a jamais prétendu que l'allemand est une langue difficile?

Rappelons le titre de la manifestation: *VETO*, «je m'oppose» en latin.

Le groupe *Berner Zeitung* veut assurer sa domination sur l'Espace Mitteland de langue allemande par une offre exceptionnelle. Le nouvel abonné au journal qui paie nonante francs pour vingt-six semaines reçoit un vol gratuit de Berne à Berlin et peut se faire accompagner par une personne qui ne paie que 199 francs.

Une publication rivale a parlé de concurrence déloyale.

Un hebdomadaire allemand a signalé que les CFF ont environ 800 000 passagers chaque jour et ceux-ci laissent quarante-cinq tonnes de déchets. Cela représente en moyenne 560 grammes par voyageur. La part des journaux (10 tonnes) est de 125 grammes par personne.

Dans le journal dominical *SonntagsZeitung* Hans A. Pestalozzi, ancien dirigeant de

l'Institut Gottlieb Duttweiler a rappelé comment Pierre Arnold avait fait obstruction à la Migros à des élections libres dans le but d'empêcher l'arrivée du groupe *M-Frühling*. Des représentants de ce groupe (en Suisse romande *Migros-Renouveau*) avaient publié un ouvrage collectif en allemand dont le titre traduit en français serait *Du saurien Migros vers une dimension humaine*. L'éditeur allemand était *Zygglogge Verlag* à Berne. *cfp*

Apprendre à connaître

La Commission fédérale des étrangers (CFE) a une nouvelle revue : *terra cognita*¹. Elle va paraître deux fois par an, en version bilingue, voire trilingue - en français et allemand, parfois en italien. Elle sera gratuite. Chaque numéro sera consacré à un thème spécifique concernant les étrangers et la Suisse. Entre ce que l'on connaît ou l'on croit connaître et ce qui nous semble inconnu, incompréhensible, il y a lieu de s'interroger et de parcourir des perspectives stimulantes et enrichissantes. La migration est au cœur de l'humanité. Et c'est cette réalité qu'il convient d'explorer sous toutes ses facettes et contradictions. Sans négliger le poids des préjugés ou les positions anticonformistes. Pour ce faire, la revue accueille les contributions les plus diverses : de l'expert universitaire à l'immigré réfléchissant sur sa condition. Elle leur offre un espace généreux - plusieurs pages pour chaque texte accompagné d'un résumé dans l'autre langue - ainsi qu'une occasion de débat - organisation de tables rondes et droit de réplique.

Un thème pour l'intégration

Pour sa première sortie, *terra cognita* s'intéresse à la question de la culture. Le défi est de taille. D'abord il s'agit d'explicitier cette notion. Ensuite d'en critiquer l'universalisme fourre-tout à la fois langagier et politique. L'inflation de la culture, son invocation incantatoire, mérite en effet une analyse. Trop souvent, elle devient l'otage de visions som-

maires, satisfaisantes parce que réduisant la complexité à des oppositions binaires. A l'image du désormais célèbre « choc des cultures » de Samuel P. Huntington. Ou des arguments d'ordre culturel pour expliquer les conflits entre étrangers et autochtones.

Paradoxalement, les textes réunis brouillent davantage les pistes. Ils nous rendent perplexes. Une synthèse semble difficile. En somme, il ne faut pas espérer à tout prix une dé-

finition univoque et homogène. Et c'est tant mieux. Car le concept de culture garde ainsi son pouvoir explicatif et sa souplesse. Il ne s'épuise pas dans une forme rigide, achevée mais appauvrie.

Les définitions de la culture

La culture s'ouvre alors à la diversité. A côté de son caractère englobant - synonyme de groupe et véhicule d'appartenance -, elle considère les hommes comme des êtres cul-

turels. Elle se singularise. A la rigueur, chaque homme est une culture. A partir de là, l'intégration n'est plus exclusivement de son ressort, mais concerne aussi les droits et devoirs des citoyens, qu'ils soient Suisses ou étrangers. C'est la participation, et non l'adaptation, qui devient primordiale.

La représentation contemporaine de la culture saute ainsi par-dessus les limites des collectivités, déborde les barrières sociales. Elle échappe à la volonté de conceptualisation. Elle résiste à la logique de la transparence et des structures facilement observables. Son abandon est d'ailleurs à l'ordre du jour. Trop de sens la rend insensée. Pourtant, son passé et les critiques dont elle est l'objet peuvent assurer son renouveau. Si bien que la culture serait en mesure d'appréhender les pratiques des sujets insérés dans des réseaux d'interactions complexes, transnationaux, voire transculturels. Des réseaux cosmopolites susceptibles, une fois mobilisés, de faciliter les processus d'intégration basés sur l'échange et non pas sur l'assimilation. L'idée d'une Amérique *brown* développée par le journaliste Richard Rodriguez² va dans ce sens et s'oppose à celle de race, prétexte pour toutes les ségrégations.

Le prochain numéro de *terra cognita*, prévu pour le printemps prochain, sera consacré à la formation. *md*

La Commission fédérale des étrangers

La CFE a été instituée en 1970 en tant que commission d'experts du Conseil fédéral. Elle est subordonnée directement au Département fédéral de justice et police. Elle traite les questions sociales, économiques, culturelles, politiques démographiques et juridiques qui ont un lien avec les étrangers et leur intégration.

La CFE dispense l'information concernant les conditions de vie et de travail en Suisse, collabore à l'élaboration de programmes de formation professionnelle et de perfectionnement pour les étrangers. D'entente avec les autorités cantonales compétentes, elle s'emploie à promouvoir la reconnaissance des formations, participe aux échanges d'opinion et d'expériences, fonctionne en qualité d'intermédiaire entre les organisations chargées de l'intégration et les autorités fédérales, publie des avis et des recommandations sur des questions générales en matière de migration, est consultée lors de procédures portant sur le phénomène migratoire.

L'année passée, la Confédération a alloué pour la première fois des subventions en faveur de l'intégration des étrangers (10 millions pour 2001 et 12,5 millions pour 2002). Cette subvention permet à l'Office fédéral des étrangers (OFE), sur la base des recommandations de la CFE, de cofinancer un nombre important de projets (plus de 200 en 2001 et plus de 300 en 2002)

Pour la période 2001-2003, six priorités ont été fixées pour l'attribution des subventions. Elles concernent la promotion des compétences linguistiques; la formation et le perfectionnement de personnes de référence pour les étrangers; la participation des immigrés dans les domaines sociaux, politiques et culturels; des études et des publications d'intérêt national; des mandats pour le développement des institutions régionales rattachées aux cantons et aux communes; des mandats pour l'élaboration de standards de qualité. *md*

¹ *terra cognita*: www.eka-cfe.ch

² Richard Rodriguez, *The Last Discovery of America*, Viking, New York, 2002.

Un été indien noir et sanglant aux Etats-Unis

Par Matthieu Leimgruber
étudiant lausannois en histoire
à l'Université Columbia de New York

Depuis le début du mois d'octobre un tireur inconnu a abattu au hasard des personnes dans les banlieues de Washington DC. Les victimes, hommes et femmes, avaient entre 13 et 72 ans, et ont été abattues en plein jour. Le tireur était expérimenté et utilisait un fusil de haute précision, en vente libre... Il est resté insaisissable pendant trois semaines, malgré les patrouilles, armes au poing, et l'avion espion aimablement prêté par le Ministère de la Défense. Après le *serial killer*, voici venu le temps du *spree killer*¹ nouvelle psychose macabre des banlieues de la capitale.

Ironie de l'histoire, cette double chasse à l'homme s'est déroulée au moment même où sortait sur les écrans américains le dernier documentaire sarcastique du réalisateur Michael Moore² sur la *gun culture* et la *fear culture*. *Bowling for Columbine* revient sur la terrible tuerie de Columbine High School (Littleton, 1999 : deux ados abattent treize élèves dans un lycée d'une banlieue sans histoire du Colorado...). Le réalisateur, faux Candide à l'air pataud, se rend dans une petite banque du Michigan où l'on offre un fusil flambant à tout nouveau client (!), interroge avec ingénuité des *militiamen* (paramilitaires d'extrême droite) armés jusqu'aux dents et décidés à «défendre leur famille» contre l'invasion du gouvernement fédéral, de l'ONU ou des hordes fantasmées de pauvres (noirs de misère et de

peau). Entre les «foires aux armes» et les amateurs de fusil au crâne épais, l'Amérique profonde ne rigole pas. Dans ma salle de cinéma de Manhattan, le public rit... jaune.

Michael Moore ne s'attarde pas seulement sur les intoxiqués à la poudre de cartouche, mais passe adroitement en revue la privatisation des aides sociales qui contribuent à la dissolution des liens sociaux et à l'enrichissement des grandes firmes d'armement. *Lockheed Martin*, leader mondial du secteur aéronautique, a une usine à Littleton. Dans le Michigan, ainsi que dans d'autres Etats de l'Union, cette même multinationale s'occupe depuis le milieu des années 1990 du placement des anciens bénéficiaires d'aide sociale dans les programmes de «mise au travail» (*workfare*) dont se gargarisent les partisans helvétiques de la révision de l'assurance chômage. La gestion de la pauvreté est un secteur lucratif, en pleine expansion.

Toujours dans le Michigan, un enfant de six ans a tué en 1999 une petite fille de sept ans dans une école. Le gosse avait trouvé une arme chargée dans la maison de son oncle. Sa mère y avait trouvé un abri temporaire après avoir été expulsée de sa maison... Eh oui, une fois sortie du *welfare* pour tomber dans les tenailles du *workfare*, la jeune femme n'avait plus droit à des subsides de logement, malgré un travail payé des clopinettes et nécessitant de longs et pénibles déplacements quotidiens... Entre deux *shifts* à servir des pâtisseries

dans un clinquant centre commercial pour banlieusards «consoméristes», elle n'avait pas eu le temps d'ouvrir le cartable légal de son fils. Des missiles «intelligents» aux bombes à fragmentation sociale, on propose de tout chez *Lockheed!*

Pendant ce temps, à l'extérieur du cinéma, la crise économique s'aggrave et les annonces de licenciements se succèdent. A quelques miles des banlieues du *spree killer*, le Congrès joue une pièce de théâtre particulièrement navrante. Malgré de flamboyantes déclarations et un pseudo suspense médiatique, une forte majorité de parlementaires (296 contre 133) se sont alignés sans broncher derrière leur président-général-en-chef.

Ce résultat prévisible n'est pas encore contrebalancé par une mobilisation anti-guerre d'envergure. Encore que... le 6 octobre dernier, une année jour pour jour après le début des bombardements en Afghanistan plus de 100 000 personnes se sont rassemblées à travers le pays pour réciter un *pledge of resistance* contre la guerre. La manifestation de New York (Central Park) était particulièrement impressionnante. Je ne m'étais jamais trouvé au milieu d'une foule de 30 000 personnes récitant solennellement un serment pacifiste avec la ferveur d'un pater noster... Le samedi 26 octobre, à la double manifestation nationale à San Francisco et Washington DC, nous avons été bien davantage à scander :

«Non, en notre nom vous ne livrerez pas de guerre sans fin, il

ne peut y avoir plus de morts, plus d'effusion de sang pour le pétrole.

[...]

Un autre monde est possible et nous allons le transformer en réalité.»³ ■

¹ *Shopping spree*: un marathon de shopping.

² Cinéaste de l'«autre Amérique» révélé par *Roger and Me* (1989), un documentaire mordant sur la brutale désindustrialisation reaganienne de Flint (Michigan), ville symbole de *General Motors*.

³ Ce serment est disponible (en anglais et également en français) à l'adresse suivante: www.notification.net

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Matthieu Leimgruber
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Composition et maquette:
Allegra Chapuis
Marco Danesi

Responsable administrative:
Isabelle Gavric-Chapuisat

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine_public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch